



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/Une-nouvelle-association-confortee>

nouvelle association des jardiniers de RVI /
Vénissieux...

Une nouvelle association confortée

- DHD -

Date de mise en ligne : lundi 19 décembre 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Quand les jardiniers de RVI ont alerté la ville en Avril 2011 de la décision de l'entreprise et de l'association des jardins de Renault Trucks de se défaire des terrains de Vénissieux, certains pensaient que l'affaire était pliée et que ces jardins allaient disparaître. 6 Mois plus tard, un grand pas a été fait pour les maintenir avec une nouvelle association qui se met en place.

Avec plus de 65 participants, l'assemblée générale est une réussite d'autant que la plupart des décisions ont été prises à l'unanimité ou presque.

[JPEG]

- ▶ réélection du conseil d'administration, avec quelques changements
- ▶ vote des tarifs d'eau qui étaient une des causes des conflits passés. On apprend à cette occasion que le déficit passé ne provenait pas principalement de fuites ou de triches qui provoquaient ces conflits, mais de la non prise en compte du coût de l'abonnement dans le tarif appliqué...
- ▶ vote d'une contribution spéciale pour alimenter un fonds de travaux. Le principe proposé par un nouveau participant au CA a fait beaucoup discuter, mais a été largement adopté
- ▶ ...

J'ai confirmé le soutien de la ville pour faire vivre ces jardins qui sont un enjeu pour 99 familles dans un contexte de crise sociale et d'envolée des prix alimentaires. La ville regrette cependant la décision de l'entreprise. Une grande entreprise comme Volvo Trucks ne doit pas être seulement une machine à produire pour alimenter les dividendes des grands actionnaires. Une grande entreprise est (devrait !) d'abord être une organisation humaine, sociale, organisant une grande part de la vie de travailleurs respectés comme êtres humains et citoyens, avec des besoins pour leur vie familiale et sociale, que ce soit pour une crèche ou pour un jardin...

Cependant, puisque l'entreprise a confirmé sa décision, la ville étudie positivement le principe de devenir propriétaire du foncier et proposera en début d'année un travail pour établir une convention avec la nouvelle association, comme il en existe une pour les jardins de l'Esperanto. Cette convention précisera les engagements de chacun, la transparence nécessaire sur l'affectation des jardins, le budget, avec notamment un loyer pour l'utilisation du terrain, et des travaux nécessaires.

Je ne peux que souhaiter bon courage au bureau dans ce travail difficile de faire vivre une association, en leur rappelant qu'ils peuvent s'appuyer sur des structures qui peuvent les aider :

- ▶ le centre associatif Boris Bian pour toute la vie associative
- ▶ la fédération des jardins familiaux qui a une longue expérience de la gestion de jardins, peut apporter des formations...
- ▶ l'association passe-jardins qui a fait un travail remarquable pour la réussite des jardins de la Darnaise...

[JPEG]